





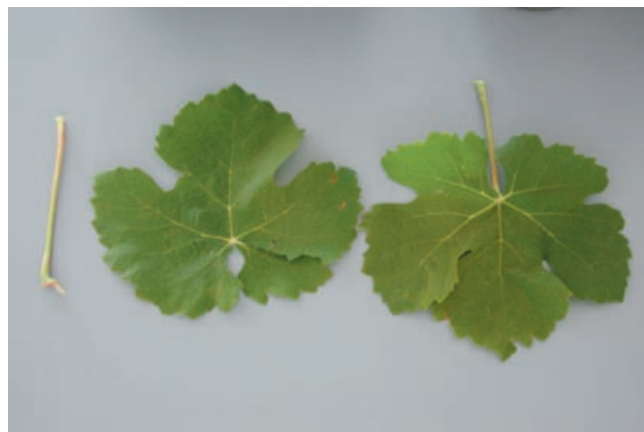
Effectuée dans de bonnes conditions, l'analyse de terre permet d'évaluer les réserves organiques et minérales du sol.

Sa précision est toutefois limitée car les variations verticales (profondeur) ou horizontales (sous le rang, dans l'inter-rang) peuvent être importantes. Elle est indispensable avant plantation pour définir la fumure de fond (en plus du choix du porte-greffe).

## DIAGNOSTIC FOLIAIRE

ITV FRANCE

Le diagnostic foliaire peut s'appliquer au limbe, au pétiole ou à l'ensemble de la feuille. Ce choix dépendra des éléments analysés et des références régionales. Les résultats analytiques du diagnostic foliaire peuvent varier en fonction des conditions locales (pédoclimat, cépage,...). Il est donc impératif d'affiner ces normes régionalement et à partir de données obtenues sur plusieurs années. La variabilité inter-annuelle pourra être prise en compte en comparant annuellement les résultats d'une parcelle donnée à ceux d'un réseau de parcelles de référence dans la même région ou en réalisant des analyses sur 2 ou 3 années consécutives.



Dans ces conditions, le diagnostic foliaire est un bon critère pour évaluer le niveau de nutrition de la vigne. De plus, il permet d'intégrer différents facteurs qui influent sur l'alimentation de la plante, tels que le cépage, le porte-greffe, l'hétérogénéité du profil exploré..

L'utilisation de cet outil n'est pourtant pas très répandue chez les viticulteurs. Au vu de l'intérêt qu'il procure, il nous paraît important de développer son usage.

## PERIODICITE DES ANALYSES

Pour des raisons évidentes de contrainte économique, des parcelles représentatives d'un lot de parcelles homogènes sont à définir au préalable par le viticulteur au sein de son exploitation. Ces îlots peuvent être déterminés à partir de plusieurs facteurs : type de sol, matériel végétal, âge, itinéraire technique, lieu-dit. Le suivi analytique se fera alors au niveau de chaque lot ainsi déterminé.

A titre indicatif, un agencement de ces différents outils peut être proposé :

	6cc, Z'c	cž) 'Vch	cž - 'Vch	cž & 'Vch	cž &+ 'Vch
6cVanhZh'hdáX] b f j Zh	<b>M</b>		<b>M</b>		<b>M</b>
6cVanhZh'hdáb M ^ .gZ'dg\vc'f j Z	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>M</b>
9 Mcdhi X'[daVgZ	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>M</b>

En cas de sol acide, il est souhaitable de mesurer le pH du sol tous les 4 ans.

Les fréquences d'analyses proposées ne sont pas des normes rigides. Elles correspondent au conseil que nous apportons dans le cas d'une vigne ne présentant pas de problème particulier.

